

Suisse – veille économique et financière

Veille Covid-19 – semaine du 23 au 27 novembre

	Au 26/11	Var vs 19/11
EUR/CHF	1,0818	+0,09%
USD/CHF	0,9088	-0,54%
SMI	10 497.79	-0,07%
Taux 10a	-0,48	-1pb

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 27 novembre à 13h

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 27 novembre	318 290	4 250
Jedi 26 novembre	313 978	4 109
Mercredi 25 novembre	309 469	4 030
Mardi 24 novembre	304 593	3 930

Soutien aux entreprises les plus affectées par la crise Covid-19 : Au 01/12/2020 entrera en vigueur le soutien public direct aux entreprises d'un montant de 400 M CHF (50% Confédération, 50% cantons). Les entreprises éligibles sont déterminées par 3 critères cumulatifs : i/ une diminution du chiffre d'affaires moyen d'au moins 60% par rapport aux années 2018 et 2019 en raison des mesures prises afin de lutter contre le Covid-19 ; ii/ avoir réalisé au minimum en 2018 et en 2019 un chiffre d'affaires moyen d'au moins 100.000 CHF ; et iii/ payer la majorité de ses charges salariales en Suisse. Les cantons déterminent la nature du soutien : i/ un prêt sans intérêt (plafonné à 25% du CA moyen réalisé en 2018 et 2019, ou 10 M CHF) ; ii/ un cautionnement sur un prêt bancaire (plafonné selon les mêmes modalités que le prêt) ; ou iii/ une subvention (plafonnée à 10% du CA moyen réalisé en 2018 et 2019, ou 500 000 CHF). Ce soutien peut être octroyé jusqu'au 31/12/2021 et entraîne l'interdiction de distribuer des dividendes pendant la durée du prêt/cautionnement ou pendant 5 ans en cas de subvention. Le Conseil fédéral demandera au Parlement un complément budgétaire de 600 M CHF (80% Confédération et 20% cantons), portant le total à 1 Md CHF.

Assouplissement des restrictions pesant sur les activités économiques en Suisse romande : L'ensemble des cantons romands (Genève, Vaud, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Valais) ont fermé les bars, restaurants, établissements de loisir et culturel – et les commerces non-essentiels à Genève – à la fin octobre afin de freiner la propagation du Coronavirus. Ces cantons ont annoncé la fin de ces mesures extraordinaires respectivement au 30 novembre (Jura), 6 décembre (Neuchâtel), 10 décembre (Fribourg), 13 décembre (Valais), 31 janvier 2021 (Vaud, à l'exception des musées qui ouvriront dès le 1er décembre), ou à une date indéterminée (Genève, à l'exception des commerces non-essentiels qui ouvriront le 28 novembre). Sur la base d'une décision concertée, les restaurants de 5 cantons romands (Genève, Vaud, Jura, Neuchâtel, Fribourg) vont rouvrir le 10 décembre prochain. Les restaurants devront cependant obliger les clients à consommer assis, obtenir les coordonnées des clients, et limiter les tables à 4 personnes au maximum. Les établissements devront également rester fermés entre 23h et 6h du matin. Les bars ne sont pas mentionnés au sein de la décision. Pour rappel, à l'échelon national, les seules restrictions pesant sur les activités économiques sont la fermeture généralisée des boîtes de nuit et une fermeture à 23h des restaurants et des bars.

Traitement Covid-19 : L'Agence américaine des médicaments (FDA) a octroyé une autorisation d'urgence pour le traitement à base d'anticorps contre le Covid-19 élaboré par l'américain Regeneron (le REGEN-COV2) en partenariat avec Roche.

Politique économique

Inflation : Au 3ème trimestre 2020, les prix de l'immobilier résidentiel ont augmenté de 2,6% en glissement annuel.

Revenu des ménages : En 2018, le revenu brut moyen des ménages suisses (avec un nombre moyen de 2,16 personnes par ménage) s'établissait à 10.114 CHF par mois, soit une hausse de 2% en glissement annuel. Le revenu disponible moyen était quant à lui de 7.069 CHF par mois, soit une hausse de 1,2% en glissement annuel.

Main d'œuvre étrangère : Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Accord de libre circulation des personnes (ALCP) entre l'UE et la Suisse, la Confédération prévoit un contingent de 3.500 travailleurs issus du Royaume-Uni pour l'année 2021. Le contingent pour les travailleurs issus des Etats tiers est de 8.500 personnes.

Environnement : L'ordonnance de la loi sur le CO2 a été révisée afin d'avancer vers la réalisation de l'objectif d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 1,5% en 2021 par rapport à 1990. A cette fin, plusieurs instruments de réduction des émissions en vigueur en 2020 sont prolongés en 2021.

Marché du travail : En raison de la hausse du chômage due au Covid-19, 8 nouvelles professions sont soumises à l'obligation d'annoncer les postes vacants pour l'année 2021. Entrée en vigueur depuis 2018, cette obligation concerne les professions connaissant un taux de chômage supérieur à 5%. Les postes vacants dans les professions concernées ne sont accessibles qu'aux demandeurs d'emploi suisses pour une durée de 5 jours.

Marché du travail : Fin 2019, en Suisse, un quart de la main-d'œuvre travaillait dans un groupe multinational (entreprise détenant une ou plusieurs entreprises, dont au moins une est basée à l'étranger), soit 1,4 million de personnes au sein de 30.118 entreprises. Sur ce total, les multinationales dont l'entreprise dirigeante est suisse représentaient 935.000 emplois répartis au sein de 17.000 entreprises. Le chiffre d'affaires réalisé en 2018 par ces multinationales suisses était de 723 Mds CHF.

Politique commerciale : Lors de la 67ème réunion du Comité mixte institué par l'Accord de libre-échange entre la Suisse et l'Union européenne, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a réitéré son appel à la suppression des mesures de sauvegarde de l'UE sur les importations d'acier adoptées en février 2019.

Secteur financier

Assurance maladie : En 2020, les primes d'assurance-maladie de base ont augmenté de 0,2% en glissement annuel. Les primes des assurances complémentaires ont augmenté de 0,1%.

Financement du développement : Le Conseil fédéral a approuvé les objectifs stratégiques 2021-2024 de la société de financement du développement de la Confédération, la SIFEM (*Swiss Investment Fund for Emerging Markets*). En 2021, la priorité est donnée à la préservation des résultats obtenus en matière de développement et au maintien de la valeur du portefeuille (*nd : 839 M USD d'engagements actifs au 31/12/2019*).

Banques : Le réseau de banques Raiffeisen (3ème banque du pays) a décidé de se retirer de l'Association suisse des banquiers (ASB) à partir de mars 2021, sur fonds de divergences croissantes depuis plusieurs années au sujet de la stratégie pour la place financière suisse, notamment s'agissant de l'échange automatique d'informations fiscales et de l'importance accordée à l'amélioration de l'accès au marché européen.

Finance : PostFinance, l'organisme financier de la Poste suisse, a enregistré un résultat net d'exploitation de 140 M CHF sur les neuf premiers mois de l'année 2020, en baisse de -32% sur un an. La société compte 2,7 millions de clients (en léger recul depuis le début de l'année) et 3.251 employés équivalent temps plein.

Secteurs non financiers

Transport transfrontalier : Lyria annonce revenir à 13 A/R quotidiens entre la France et la Suisse (contre 3 A/R actuellement) à partir du 13 décembre prochain. Dès mercredi 2 décembre, la ligne Lausanne-Paris via Vallorbe, actuellement interrompue, sera de nouveau desservie avec un A/R par jour. A noter que ces décisions sont conditionnées à l'évolution des conditions sanitaires. Les voyageurs en direction de la France devront continuer à justifier leurs déplacements jusqu'au 15 décembre.

Chimie-pharmacologie : La filiale américaine de Roche, Genentech, a obtenu une autorisation de mise sur le marché pour son antigrippal Xofluza de la *Federal Drug Administration* (FDA).

Tourisme : Selon l'organisation sectorielle Suisse Tourisme, au mois d'octobre 2020 les réservations des vacances sportives hivernales ont diminué de 28% en glissement annuel.

Spatial : La Suisse annonce un projet d'accord-cadre prévoyant une coopération bilatérale avec la France dans le domaine de l'imagerie satellitaire. Dans le cadre de son projet à horizon 2022 de système de satellites de reconnaissance optique, la France a proposé une utilisation commune à divers Etats, dont la Suisse.

Energie renouvelable : En 2019, la production électrique issue des énergies renouvelables (sans la force hydraulique) représentait 6,2% de la production nette total d'électricité de la Suisse (4 186 GWh). La part de la force hydraulique était quant à elle de 38% (36 137 GWh).

Télécommunications : Par le biais de ses appareils de cryptage, utilisés notamment par l'administration fédérale suisse et Crédit Suisse, l'entreprise Omnisec AG est accusée d'avoir communiqué des données issues des communications cryptées de ses clients à la CIA et aux services de renseignements allemands. Une autre entreprise suisse de cryptographie, Crypto AG, est accusée de faits similaires depuis plusieurs années.